



Vente par erreur d'un vehicule par liquidateur judiciaire

Par **seb777**, le **16/12/2012** à **00:15**

bonjour

j'ai acheté un véhicule en juin 2011 et je me suis rapidement rendu compte que l'on m'avait escroqué. j'ai donc porté plainte. j'ai laissé ce véhicule en gardiennage dans un garage automobile puisque celui ci était impropre à la circulation.j'ai porté plainte contre les vendeurs après avoir essayé de trouver un arrangement à l'amiable en vain. la procédure est toujours en cours aujourd'hui étant donné que plusieurs personnes doivent être auditionnés dans plusieurs départements. il y a 2 semaines, je suis passé par hasard devant le garage où j'avais laissé mon véhicule. ma surprise fut grande de m'apercevoir que le garage n'existait plus. j'ai donc téléphoné au garagiste sur son portable personnel qui m'a informé qu'il avait été contraint de déposer le bilan et que mon véhicule avait été saisi par un liquidateur judiciaire en février 2012. bien sur je n'ai jamais été informé de quoi que ce soit! le liquidateur judiciaire aurait vendu mon véhicule aux enchères. je suis complètement démuni. je ne sais quoi faire. Porté plainte à nouveau contre le garagiste? me retourner contre le liquidateur judiciaire?

ne rien faire et attendre la décision du tribunal sur mon affaire en cours avant de faire quoi que ce soit?

merci de m'aider

sébastien